



JEUNESSE

Pass' Jeunes : Un max d'avantages pour les

Pour inciter les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, la Ville de Béthune a mis en place une carte gratuite à destination des 3 - 25 ans béthunois, qui leur offre des avantages notamment lorsqu'ils s'inscrivent à une association béthunoise.

Publié le 29 juin 2020

Présentation du Pass'Jeunes

Soucieuse de faciliter l'accès aux loisirs et à la pratique sportive et culturelle, la Ville de Béthune propose un Pass'Jeunes. C'est une carte gratuite à destination des 3-25 ans qui habitent à Béthune. La carte est valable du 1er juillet 2020 au 31 mai 2021

Chaque jeune peut venir retirer son Pass'Jeunes au Point Information Jeunesse ou à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif. Cette carte lui offre différents avantages.

Les avantages 2020/2021 :

- > 20 euros offerts par la Ville pour toute adhésion à une association de Béthune de sport et/ou de loisirs (conventionnée)
- > Abonnement gratuit aux médiathèques
- > Tarif Jeune pour la saison 2020/2021 du Théâtre Municipal
- > 1 place offerte à Étoile Cinémas de Béthune
- > Tarif préférentiel à 5€ à Étoile Cinémas de Béthune
- > 1 place de piscine offerte au Centre aquatique de Béthune
- > Tarif préférentiel pour l'année 2020/2021 à l'école de dessin municipale
- > Des réductions dans certains commerces de loisirs de Béthune



Comment bénéficier du Pass'Jeunes ?

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible au Pass'Jeunes, il faut être âgé de 3 à 25 ans et habiter à Béthune.

Deux pièces justificatives sont demandées pour délivrer le Pass'Jeunes :

- > Une carte d'identité ou un livret de famille
- > Un justificatif de domicile de moins de trois mois à Béthune

Retirer son Pass'Jeunes

Pour retirer son Pass'Jeunes, il suffit de se rendre dès le 1er juillet 2020 :

- > Soit au Point Information Jeunesse (au rez-de-chaussée de la médiathèque Elie Wiesel, place Clemenceau)
- > Soit à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif

Attention ! Le jeune titulaire du Pass'Jeunes doit être présent au moment de retrait de sa carte. Une photo de lui sera prise directement sur place au moment de la création de la carte.

Fax :
mairie@ville-bethune.fr